

EMPLOI DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES.

TABLEAU EXTRAIT D'UN BULLETIN DU COLLÈGE AGRICOLE DU MICHIGAN ET ARRANGÉ POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Les cultivateurs et tous ceux qui s'occupent d'arboriculture fruitière commencent à reconnaître la nécessité de protéger leurs récoltes par l'emploi des insecticides et des fongicides. Nous avons taché de résumer, en peu de mots, la préparation et l'emploi de ces remèdes, sous forme d'un tableau facile à conserver et à consulter.

Notes explicatives.—Quoique le nombre d'applications, tel que recommandé, puisse être utile les années surtout où les maladies fongueuses (dues aux champignons) font le plus de ravages, il arrive souvent qu'un plus petit nombre d'application soit suffisant.

L'astérisque (*) indique qu'il faut prendre des précautions en projetant des poisons sur les plantes ou les arbres vers l'époque de la floraison.

La croix (†) indique qu'il y a du danger à employer des poisons sur les fruits, et qu'il faut laisser au moins trois semaines à un mois entre l'application du poison et la récolte des fruits.

ARBRES OU PLANTES.	1ÈRE APPLICATION.	2ÈME APPLICATION.	3ÈME APPLICATION.	4ÈME APPLICATION.	5ÈME APPLICATION.	6ÈME APPLICATION.
CERISIERS (Puceron, charançon, ver- limace, rouille, pourri- ture.)	Dès l'apparition des bou- tons de fleurs, mais avant leur épanouisse- ment, Bouillie borde- laise; pour les puce- rons, Emulsion de pé- trole.	Lorsque les fruits sont noués, employez la Bouillie bordelaise et le Vert de Paris.*	10 à 14 jours après, si des signes de rouille appa- raissent, répétez l'ap- plication.	10 à 14 jours après, em- ployez le carbonate de cuivre ammoniacal.		
CHOUX (Vers, chenilles, pucerons.)	Dès l'apparition des vers ou chenilles, Vert de Paris, Emulsion de pé- trole, ou Poudre de Pyrèthre.	Si les chenilles réappa- raissent, on peut em- ployer le vert de Paris, pourvu que les choux ne commencent pas à pommer.	Dès que les choux sont pommés, employez le Salpêtre (une cuillère dans un gallon d'eau), ou la poudre de Py- rèthre.	Répétez, si les vers réap- paraissent; contre les vers du chou, Infusion d'ellébore autour du pied.		
FRAISIERS (Rouille).	Avant la reprise de la végétation, Bouillie bordelaise.	Juste avant l'ouverture des fleurs, Bouillie bor- delaise et Vert de Paris.*	Après que le fruit est noué, carbonate de cui- vre ammoniacal. †	Aussitôt la récolte des fruits terminée, Bouillie bordelaise (si l'on doit garder les fraisiers.)	(Remarque.—Les jeunes plantations doivent être traitées lors de la 2ème et 4ème applications faites aux plantes por- tant fruits.)	
FRAMBOISIERS ET MURIERS (Anthracnose, Rouille.)	Coupez les tiges fortement atteintes par l'anthrac- nose. Avant l'ouverture des bourgeons, arrosez avec la solution de sul- fate de cuivre.	Lorsque les nouvelles tiges apparaissent, Bouillie bordelaise et Vert de Paris.	10 à 14 jours plus tard, nouvelle application. †	Après la récolte des fruits, enlevez les vieilles tiges; éclaircissez les nouvel- les et arrosez avec la Bouillie bordelaise, si c'est nécessaire.	(Remarque.—Si la rouille rouge apparaît, tout le pied malade doit être enlevé avec les racines et brûlé.)	
GADELLIERS (Mildew, chenilles.)	Dès l'apparition des che- nilles sur les feuilles inférieures et à l'inté- rieur, Vert de Paris.	Si elles réapparaissent, même traitement plus Bouillie bordelaise con- tre les mildew. †	Si les chenilles n'ont pas disparu, Pyrèthre ou Ellébore. †	Après l'enlèvement des fruits, Bouillie borde- laise.		
GROSEILLIERS (Mildew, chenilles.)	A l'apparition des feuilles, Bouillie bordelaise et Vert de Paris.	Dans les 10 à 14 jours suivants, employez le- mêmes remèdes.	10 à 14 jours plus tard, sulfure de potassium sur les variétés an- glaises. †	10 à 14 jours plus tard, même application. †	Si le mildew persiste, après l'enlèvement des fruits, Bouillie borde- laise.	
NAVETS (Insectes, Pucerons, Bar- beaux, etc.)	Sur les jeunes plantes, mé- lange de Vert de Paris et de plâtre; pour les puce- rons, émulsion de pé- trole.	Dans les 10 à 14 jours sui- vants, répétez le même traitement.	10 à 14 jours plus tard, même traitement, sur- tout l'émulsion de pé- trole.	Contre les vers du navet, Infusion d'ellébore au- tour du pied, Pyrèthre et Emulsion de pétrole sur les feuilles si c'est nécessaire.		
POIRIERS (Tache de la feuille, Gale, Ver, Chenilles.)	Dès le développement des bourgeons, solution de sulfate de fer ou de cuivre.	Juste avant l'ouverture des fleurs, Bouillie bor- delaise.*	Dans la semaine qui suit la chute des fleurs, Bouillie bordelaise et Vert de Paris.	8 à 12 jours plus tard, même traitement.	10 à 16 jours plus tard, Bouillie bordelaise.	10 à 16 jours plus tard, Bouillie bordelaise si c'est nécessaire. †
POMMES DE TERRE (Rouille, Brûle, Gale, Ma- ladie, Mouche à patates.)	Contre la gale, tache etc., trempez pendant 90 mi- nutes les patates de se- mence dans une solution de 2 onces de sublimé corrosif dans 16 gallons d'eau.	Prévenez la maladie par 1 ou 2 applications de Bouillie bordelaise. Lorsque les mouches à patates ou leurs larves apparaissent, employez le Vert de Paris.	Répétez le traitement au- tant de fois autant que c'est nécessaire.	Lorsque la rouille des feuilles est accompa- gnée de la pourriture des tubercules, em- ployez Bouillie borde- laise.	Répétez le traitement dans les 10 jours, si c'est né- cessaire.	
POMMIERS (Gale ou Tache noire, Ver de la pomme, Ver des bourgeons.)	Arrosez avant le dévelop- pement des bourgeons, avec la solution de sul- fate de cuivre.	Après l'apparition des boutons de fleurs mais avant leur épanouisse- ment, Bouillie borde- laise.*	Dans la semaine qui suit la chute des fleurs, Bouillie bordelaise et Vert de Paris.	10 à 14 jours plus tard, Bouillie bordelaise et Vert de Paris.	10 à 14 jours plus tard, Bouillie bordelaise.	10 à 14 jours plus tard, Bouillie bordelaise. †
PRUNIERS (Maladies fongueuses, Cur- culis ou Charançon.)	Dès l'ouverture des bour- geons, Bouillie borde- laise et Vert de Paris.	Dans la semaine qui suit la chute des fleurs, ré- pétez le traitement.*	10 à 12 jours plus tard, répétez le traitement.	10 à 12 jours plus tard, Bouillie bordelaise.	10 à 20 jours plus tard, employez l'eau céleste ou le carbonate de cui- vre ammoniacal.	10 à 20 jours plus tard, répétez le traitement si c'est nécessaire. †
TOMATES (Brûle, Rouille, Pourri- ture.)	Si la rouille ou la pour- riture apparaissent, Bouillie bordelaise.	Répétez le traitement si la maladie continue.	Répétez, si c'est néces- saire.			
VIGNE (Maladies fongueuses.)	Avant l'ouverture des bourgeons, arrosez avec la solution de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre.	Lorsque les premières feuilles sont à la moitié de leur croissance, Bouillie bordelaise et Vert de Paris.	Dès que le fruit est noué, répétez le traitement.*	10 à 14 jours plus tard, même traitement.	10 à 14 jours plus tard, si la maladie existe, appli- quez la Bouillie borde- laise.	Si c'est nécessaire em- ployez l'eau céleste ou le carbonate de cuivre ammoniacal. †

ANIMAUX.—Applications faites autant de fois qu'il est nécessaire.

BÉTAIL—(Mouche des cornes.)—1. Enduire les cornes, près de la tête, de graisse ou de vaseline additionnée d'un peu de soufre, ou de quelques gouttes d'huile de goudron ou d'acide carbolique. 2. Projeter sur tout le corps de l'animal de l'émulsion de pétrole, au moyen d'un pulvérisateur. 3. Empêcher la propagation des larves en épandant sur le sol les bouses des vaches, pour hâter leur dessiccation.

MOUTONS et PORCS—(Puces, poux et autres parasites.)—Emulsion de pétrole projetée avec un pulvérisateur.

CHIENS et POULES—(Puces, poux et autres parasites.)—Projeter de la poudre de pyrèthre dans les niches et les poulaillers au moyen d'un soufflet à insectes.